

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00026
Numéro SIREN : 817 755 861
Nom ou dénomination : SOREC AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2024 sous le numéro de dépôt 82

S.O.R.E.C. AUDIT

S.A.R.L. au capital social de 50.000 €

Siège social : 146, Boulevard de Poitiers

79300 BRESSUIRE

817.755.861 RCS Niort

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze Décembre à 9 heures.

Les associés de la Société S.O.R.E.C. AUDIT, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 50.000 €, dont le siège social est à BRESSUIRE (79300), 146, Boulevard de Poitiers, se sont réunis audit siège en assemblée générale mixte sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- La Société AUDIT ET EXPERTISES – A.2.E, propriétaire de	995 parts
- Monsieur Yves-Marie BIROT, propriétaire de	1 part
- Monsieur Jean-François DEVAUD, propriétaire de	1 part
- Monsieur Bruno FREULON, propriétaire de	1 part
- Madame Christelle THIBEAUD ép. SERRET, propriétaire de	1 part
- Monsieur Benjamin GRIEU, propriétaire de	1 part
	1.000 parts
	=====

L'assemblée est présidée par Monsieur Yves-Marie BIROT, l'un des gérants de la société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés dans les délais prévus par la Loi, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démission de l'un des gérants,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après un échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés prend acte de la démission de Monsieur Benjamin GRIEU de ses fonctions de gérant de la société, et ce avec effet au 31 Décembre 2023 (minuit).

Elle accepte, sur demande de Monsieur Benjamin GRIEU, de le dispenser d'effectuer un préavis.

Elle donne, à Monsieur Benjamin GRIEU, quitus entier et définitif de sa gestion aux fonctions de gérant.

Monsieur Yves-Marie BIROT, Monsieur Jean-François DEVAUD, Monsieur Bruno FREULON et Madame Christelle SERRET demeurent ensemble gérants de la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les gérants et les associés présents.

La Société AUDIT ET EXPERTISES – A.2.E
Associée
représentée par l'un de ses gérants
Monsieur Jean-François DEVAUD

Monsieur Jean-François DEVAUD
Gérant et associé

Monsieur Yves-Marie BIROT
Gérant et associé

Monsieur Bruno FREULON
Gérant et associé

Madame Christelle THIEBAUD ép. SERRET
Gérante et associée

Monsieur Benjamin GRIEU
Gérant démissionnaire et associé